

Année universitaire : 2023-2024

Composante : UFR Médecine

Statut de la formation : Ouverte

Formation

Intitulé de la formation : **DIU Approche intégrative des troubles des conduites alimentaires (TCA) chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte**

Type de formation : DIU

Date du Conseil d'UFR :

Date de passage en CSPM :

Date de passage en CFVU :

Etablissement partenaire : Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Lyon

Responsable pédagogique : Pr. Mircea Polosan

Secrétariat : LMaamar @ chu-grenoble.fr

Régime : FI et FC

Modalités : Présentiel

Effectifs réels de l'année en cours et prévisionnels pour l'année à venir

	Effectifs réels de l'année en cours	Effectifs prévisionnels pour l'année à venir
Formation initiale	20%	
Formation continue	80%	
Contrat d'apprentissage		
Contrat de professionnalisation		
Reprise d'études non financée		

Préciser le niveau de la formation (niveau de sortie) : Niveau VI (Licence, Licence Pro, Maîtrise, Master 1)

Le niveau de la formation garantit un niveau de qualification professionnelle et non un niveau académique

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Je vais déposer une demande au RNCP : Non

Renouvellement ou premier dépôt :

Date dépôt RNCP :

Numéro de fiche RNCP :

I. Dispositions générales

Article 1 : Définition et objectifs de la formation

- Le DIU TCA Rhône-Alpes / Auvergne a pour objectif général de former les professionnels de la prise en charge pluridisciplinaire et multi-professionnelle des Troubles du Comportement Alimentaire dans l'inter région Rhône-Alpes Auvergne.
- L'autre objectif est de développer une culture et un langage commun afin de poser les bases de collaborations futures entre les professionnels (dans une meilleure délimitation de la place et du rôle de chacun), indispensables pour améliorer la prise en charge de ces patients en Rhône-Alpes / Auvergne.

Article 2 : Conditions d'accès

2.1 Recevabilité des candidatures

Diplôme de médecine générale, de pharmacien, internes quelle que soit la spécialité,

Diplôme de psychologue, de diététicien-nutritionniste, de psychomotricien, de sage-femme d'infirmier.

2.2 Conditions d'admission (public cible)

- Seront admis à s'inscrire à ce diplôme : médecins, pharmaciens, internes quelle que soit la spécialité, psychologues, diététiciens-nutritionnistes, psychomotriciens, sages-femmes infirmiers.

Dossier comportant un CV décrivant les formations initiales ou continues antérieures, le parcours professionnel montrant une implication dans la prise en charge de patients avec TCA et une lettre de motivation.

Examen du dossier et avis par les membres du comité pédagogique.

- Autres sous certaines conditions et après avis du conseil pédagogique.
- Le nombre d'inscription est limité à 60 personnes pour l'ensemble des universités contractantes.

II. Organisation des enseignements et des modalités d'examen

Article 3 : Organisation des enseignements

Période de la formation : Janvier à mai

Durée de la formation : 1 an

Formation semestrialisée : Non

Volume horaire de la formation : 80 heures d'enseignement théorique et pratique

Nombre d'ECTS : Pas d'ECTs

Les ECTS ne présentent pas les garanties de reconnaissance qui s'attachent aux crédits acquis dans le cadre d'un diplôme national.

Article 4 : Composition des enseignements et modalités d'évaluation

*(Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances** de la formation)*

Voir le tableau MCC : Pas de MCC

Remarques et précisions éventuelles relatives aux MCC :

Si la formation ne possède pas de tableau MCC, détailler ci-dessous les enseignements dispensés et leurs modalités d'évaluation :

Épidémiologie, historique, définition

TCA et environnement

La clinique et son évolution

Troubles des conduites alimentaires

TCA, famille

Soi et psychisme

Traitement ambulatoire

Traitement hospitalier

TCA et politique de santé

Séminaire des mémoires et Conclusions

MoDULE	Calendrier
Module 1 : Clermont-Ferrand	Jour 1 :
	Jour 2 :
	Jour 3 :
	Jour 4 :

Module 2 : Grenoble	Jour 5 :
	Jour 6 :
	Jour 7 :
Module 3 : St Etienne	Jour 9
	Jour 10
	Jour 11 :
Module 4 : Lyon	Jour 12
	Jour 13
	Jour 14
Examen final Présentation des mémoires	Jour 15

Si la formation comporte des **enseignements mutualisés** avec d'autres formations accréditées ou non accréditées, merci de préciser, les enseignements concernés :

Le stage

Stage/immersion pratique en milieu professionnel : centre TC3A du CHUGA

Durée du stage : 1 à 2 jours

Période du stage : janvier-septembre

Modalité de stage : stage d'observation

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage et de la nature de l'établissement, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en cours.

Le(s) mémoire, rapport, projet tuteuré

Mémoire :

Rapport de stage : 0

Projets tuteurés :

Modalités d'examen

Assiduité aux enseignements :

Absences aux examens :

III. Résultats

Article 5 : Jury

Périodes de réunion des jurys :

Article 6 : Conditions de validation de la formation

Article 7 : Redoublement

IV. Frais de scolarité

Article 8 : Frais de scolarité

Tarifs Formation initiale : 1010 € (+ droits inter U)

Tarifs en Contrat d'apprentissage : Non

Tarifs Formation continue : 1410 €

Tarifs en Contrat de professionnalisation : Non

Tarifs en Reprise d'études non financée :

Exonération :

V. Dispositions diverses

Article 9 : Dispositions spécifiques à la formation

Mise à jour

Date	Motif	Nom et prénom
02/05/2023	Actualisation/ Sphinx	Dybkov Elsa